



# PRINCIPES DE RECHERCHE MIYUPIMÂTISIÛN

**Ces principes de recherche Miyupimâtisiûn doivent être respectés par toute personne qui mène une recherche à laquelle participe le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSSBJ).**

Avant de commencer toute recherche, les projets de recherche doivent obtenir l'approbation formelle du bureau de la recherche du CCSSSBJ. Tous les membres de l'équipe de recherche, y compris les étudiants chercheurs et les assistants de recherche, doivent fournir des déclarations écrites affirmant qu'ils respecteront les principes suivants :

- 1 Les Eeyouch ont une vision du monde, une culture et une histoire uniques** qui diffèrent de la science et des pratiques occidentales. Il convient d'en tenir compte et de le reconnaître respectueusement à toutes les étapes de la recherche, y compris lors de l'interprétation des résultats et de toute publication ou présentation orale.
- 2 Les Eeyouch ont un droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale.** Cela est également affirmé dans la *Constitution crie*, la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*, l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* et la *Déclaration des Nations Unies* sur les droits des peuples autochtones. Cela inclut le droit de déterminer et de contrôler la recherche à laquelle participent des Eeyouch, et la souveraineté sur les données Eeyou/Eenou.
- 3 La recherche doit être régie par les valeurs importantes Eeyou/Eenou que sont la vérité, le respect et la réciprocité.** La transparence est essentielle pour instaurer et maintenir la confiance dans les partenariats de recherche.
- 4 Le savoir collectif Eeyou/Eenou<sup>1</sup> lui-même ne peut appartenir à une personne, selon la vision du monde des Eeyouch.** Les Eeyouch sont plutôt collectivement les gardiens de ce savoir, au bénéfice et à l'usage des Eeyouch. La documentation ou la recherche sur le savoir collectif Eeyou/Eenou ne doit être effectuée que par des Eeyouch.
- 5 La recherche doit se concentrer sur les besoins et les priorités Eeyou/Eenou à l'échelle locale et régionale.** La recherche doit être menée dans le respect de la sécurité culturelle, dans l'intérêt et pour le bénéfice des Eeyouch.
- 6 Les objectifs de la recherche doivent promouvoir l'atteinte du Miyupimâtisiûn, ou « être vivant et en bonne santé », par les Eeyouch.** Miyupimâtisiûn comprend la santé physique, émotionnelle, mentale et spirituelle ainsi que le bien-être social, dans le contexte de la terre, de l'identité et des modes de vie traditionnels Eeyou/Eenou. Il est également essentiel d'encourager et de respecter les Nishîyû mînwâchihîhkûsiwin (approches de guérison traditionnelles).
- 7 Les Eeyouch ont la responsabilité et le droit inhérents de protéger leurs connaissances, leurs pratiques, leurs données et leurs échantillons biologiques.** Leur partage dans le cadre d'une recherche impliquant le CCSSSBJ est limité aux objectifs et à la portée de la recherche approuvés par le CCSSSBJ et soumis aux conditions énoncées dans l'entente de recherche requise avec le CCSSSBJ, ainsi qu'aux principes de PCAP® et à toute politique ou loi applicable. Les valeurs et les pratiques Eeyou/Eenou, en particulier dans la communauté où se déroule la recherche, doivent toujours guider le processus de recherche.
- 8 La recherche doit être planifiée, exécutée et interprétée en collaboration,** à moins que le CCSSSBJ et les chercheurs n'en décident autrement d'un commun accord. Le CCSSSBJ doit être tenu informé à chaque étape d'un projet. Les chercheurs doivent s'efforcer de renforcer les capacités de recherche au sein du CCSSSBJ et des communautés, et cet objectif doit se refléter dans toute subvention de recherche. Ils doivent être conscients que la recherche collaborative et participative peut prendre plus de temps.
- 9 Il faut obtenir le consentement préalable et éclairé, sans pression, des participants à la recherche avant leur participation à toute activité de recherche.** Pour que le consentement soit éclairé, les objectifs du projet, la méthodologie, la confidentialité des renseignements personnels, l'utilisation prévue des données et les répercussions négatives et positives potentielles sur les Eeyouch doivent tous être abordés dans le formulaire de consentement. Les formulaires de consentement doivent être accessibles en iyiyû ayimûn (langue Eeyou). Il faut également obtenir le consentement si les données sont utilisées à de nouvelles fins, autres que les objectifs initiaux pour lesquels le consentement a été donné.
- 10 Tous les résultats doivent être interprétés avant publication avec la contribution Eeyou/Eenou** par l'entremise du CCSSSBJ afin de garantir l'exactitude et l'adéquation culturelle des interprétations. Les processus d'examen des publications doivent être suivis afin de garantir que le point de vue Eeyou est intégré et qu'il est dûment pris en compte, y compris en tant que co-auteur. L'objectif ultime de la création de nouvelles connaissances est de les partager avec les communautés, les intervenants et les personnes qui ont participé à la recherche, plus que de créer des publications.
- 11 Toute interprétation des données et toute création, y compris la propriété intellectuelle, élaborée dans le cadre d'un projet de recherche impliquant le CCSSSBJ est la propriété conjointe du CCSSSBJ et du chercheur.** La contribution Eeyou/Eenou et les connaissances partagées doivent être dûment reconnues, notamment dans les publications et les présentations orales, et par la présence de co-présentateurs Eeyou/Eenou.
- 12 Le CCSSSBJ peut décider de se retirer d'un projet de recherche à tout moment.** Dans ce cas, la recherche doit cesser, de même que l'utilisation des données Eeyou/Eenou ou de tout résultat obtenu, à moins que le CCSSSBJ n'en décide autrement, notamment en raison d'un consentement Eeyou/Eenou valide et approprié.

<sup>1</sup> Le savoir collectif Eeyou/Eenou désigne les connaissances que le Créateur a confiées aux Eeyouch, qui sont intrinsèquement liées aux terres et ressources traditionnelles Eeyou/Eenou et qui sont transmises collectivement de génération en génération (Eeyou Chischâyihîtimuwin), ainsi que les pratiques associées à ces connaissances (Eeyou Iyihîtuwin).